

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 4 juillet 2023

### La route des vacances en toute sécurité

Selon les estimations provisoires de l'Observatoire départemental de la sécurité routière, du 1<sup>er</sup> janvier au 2 juillet 2023, 28 personnes ont été tuées sur les routes de Gironde et 709 blessées.

En cette veille de grands départs en vacances, Étienne GUYOT, préfet de la Gironde, rappelle donc fermement toute l'importance des mesures de sécurité routière et invite tous les usagers, particulièrement les jeunes et les conducteurs de deux roues, à être vigilants sur l'ensemble des axes routiers du département.

Les usagers doivent adopter un comportement particulièrement responsable sur :

- **Le risque lié au téléphone au volant** : source de distraction très forte qui monopolise l'attention et ne permet plus d'analyser correctement son environnement ;
- **Le risque lié à l'alcool et autres substances au volant** : la consommation d'alcool, de drogues et de médicaments au volant sont des facteurs d'accidents mortels ;
- **Le port de la ceinture** : en bouclant la ceinture, on évite le risque d'être éjecté ou projeté contre le pare-brise, ce qui réduit considérablement les blessures graves, voire mortelles ;
- **Le comportement des automobilistes sur autoroute** : le respect des limitations de vitesse, des distances de sécurité et l'occupation des voies doivent être respectées ainsi que l'utilisation systématique du clignotant ;
- **Le respect des limitations de vitesse et des distances de sécurité** : la distance de sécurité minimale à maintenir en suivant un autre usager à la même vitesse est de deux secondes (sur autoroute, la ligne discontinue entre la voie de droite et la bande d'arrêt d'urgence est un repère : il est recommandé de laisser un espace équivalent d'au moins deux bandes de peinture) ;
- **Le respect des pauses** : faire des pauses régulières tout au long du trajet (toutes les 2h), ne pas hésiter à changer régulièrement de conducteur ou faire une sieste de 15 minutes à la pause méridienne et mettre la climatisation pour bénéficier d'une température fraîche et rendre les réflexes efficaces ;
- **L'état du véhicule** : procéder à la révision/entretien du véhicule et réaliser les contrôles nécessaires (niveaux d'huile, liquide de frein et de refroidissement, lave-glace, usure des pneus, bon fonctionnement des freins, de la direction, des phares et des feux, balais d'essuie-glace, etc.) ;
- **Le chargement du véhicule** : en cas d'utilisation d'une barre/coffre de toit ou d'un porte-vélos, il convient de vérifier régulièrement son bon maintien.

Les forces de l'ordre seront pleinement mobilisées pour assurer la sécurité de nos concitoyens sur les routes du département.

C'est la détermination de tous et l'implication de chacun qui pourront faire reculer durablement l'insécurité routière.